Image not found or type unknown

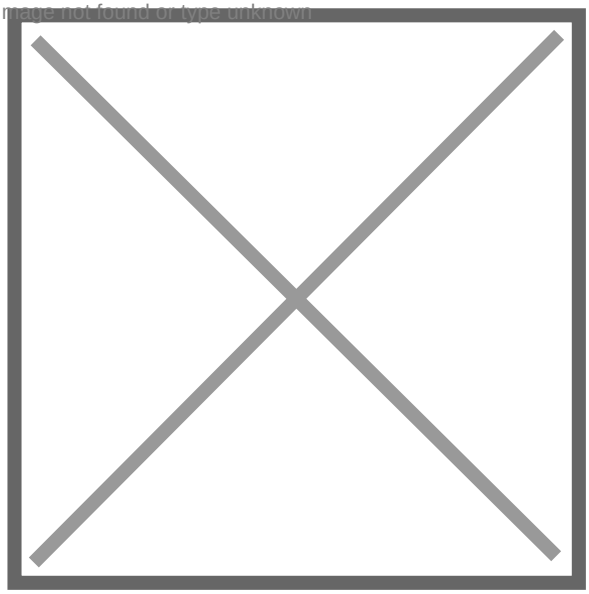

Création d'une entreprise mais sous quel statut ?

Par **microtique**, le **11/10/2011** à **21:34**

Bonjour

Nous nous trouvons actuellement dans une impasse dans une étapes importante de la création de notre d'entreprise

nous souhaiterions monté une entreprise de grossiste ainsi que vente au particulier (jusque la rien de compliquer).
Mais Nous n'avons aucune connaissance au niveau des statuts d'entreprise (sarl eurl ....)

Pourriez vous peu être me renseigné ou du moin nous réorienté vers des organisme adéquate tout en sachant que nous sommes deux a monté cette affaire ?

merci d'avance et bonne journée a vous

Par **mimi493**, le **11/10/2011** à **22:23**

Allez à la CCI

Par **microtique**, le **11/10/2011** à **22:39**

merci beaucoup
d'autre info suplémentaires ? (toujours bon a prendre)

Par **Michel**, le **12/10/2011** à **12:29**

ce n'est pas facile sur un forum de vous dire quel choix de société vous devez prendre. Ce choix dépend de beaucoup de paramétres différents (nombre associés, associés salariés ou pas,...)
Donc il vous faut chercher sur Internet les avantages et inconvénients de chaque types de structures en fonction de vos besoin.
Il faut voir les SARL ou SAS.
Et si vous hésitez, une consultation d'un avocat peut être nécessaire car, même si cela a un coût, se tromper de structure juridique a aussi un coût.

Michel
legalacte

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés